

## **CNML - SEANCE PLENIERE DU 24 MARS 2009**

### **Intervention de M. Laurent Wauquiez, secrétaire d'Etat chargé de l'emploi**

**M. Wauquiez.**- Je vous remercie, Monsieur le président, cher Bernard.

Permettez-moi de tous vous saluer, car je n'ai pas pu saluer chacun d'entre vous. Je tenais à ce que vous soyez accueillis à Bercy ; je vais revenir sur la signification que cela a pour moi.

Je voudrais remercier Bernard Perrut. Il n'a pas été facile à convaincre. D'habitude, dans la République, certains sont avides de prendre des postes, des sièges, des honneurs, des titres. Si j'ai sollicité Bernard Perrut, c'est parce que je connais son action pour être allé dans sa mairie et l'avoir vu sur le terrain. C'est un homme d'ouverture et d'attention à l'ensemble des sensibilités. Pour une responsabilité comme le CNML, il est essentiel d'avoir quelqu'un d'ouvert, de respectueux des approches de chacun des territoires. Bernard Perrut porte cela de façon très forte.

De plus, il a la culture dont nous avons besoin dans cette période, une culture très centrée sur l'emploi, sur le retour à l'emploi des jeunes. Il est très attentif aux difficultés sociales, aux barrages tels que l'illettrisme, la santé, le logement, qui peuvent être des obstacles à l'insertion des jeunes.

De ce point de vue, Bernard, tu arriveras parfaitement à concilier ce que sont ces deux phases de nos missions locales : d'une part l'objectif de l'emploi et d'autre part la capacité à aborder la difficulté et le chemin de parcours d'un jeune dans sa totalité, et non en le segmentant.

Bernard Perrut n'a pas accepté ses fonctions à la légère. Il l'a fait en mesurant l'engagement, avec la détermination d'être un ambassadeur vigilant pour l'ensemble des missions locales.

J'ai beaucoup apprécié ta démarche, qui a consisté à t'adjoindre une équipe, à poser comme condition très claire d'avoir une équipe dès le début. Franck Riester fait partie de la nouvelle génération au parlement. Il a une approche que j'apprécie beaucoup, très centrée sur le terrain. Et en même temps, il est capable de prendre de la hauteur sur les enjeux de l'emploi. Je te remercie, Franck, d'avoir accepté. Gérard Willmann apportera l'expérience et la sagesse.

Ainsi, tu t'es adjoint une équipe qui sera précieuse.

Tu peux compter sur l'investissement de l'équipe du CNML. Je connais très bien Jean-Jacques Giannesini, qui a su tracer dans la durée ce travail pour le CNML, avec l'équipe qui l'entoure. Je sais que chacun est extrêmement motivé. C'est une équipe très petite. Vous avez conscience de l'ampleur de la mission de service public qui vous est confiée. Vous avez le souci de structurer et de porter l'image professionnelle des missions locales.

Dans la salle, vous êtes pour la plupart des professionnels de terrain, qui oeuvrez et connaissez parfaitement les difficultés d'insertion des jeunes. Je connais certains mieux que d'autres.

André Chassaigne est mon compatriote du Massif central et d'Auvergne. Notamment sur des enjeux d'insertion des jeunes, j'ai pu apprécier sa vigueur à défendre ses dossiers.

Le sénateur Dassault m'a fait le plaisir de m'accueillir chez lui, à Corbeil, ce qui m'a permis de mesurer le travail de terrain qu'il a su porter.

Jean-Claude Bouchet et Francis Delattre ont porté des actions en matière de missions locales sur leur territoire.

Ceux d'entre vous que je n'ai pas pu saluer plus personnellement me pardonneront.

Une des forces du CNML est précisément cette adjonction de forces et d'expériences de terrain.

Bernard, tu as commencé en saluant la mémoire de Françoise de Veyrinas. Je la connaissais très bien. J'ai eu le plaisir de travailler avec elle, notamment dans mes premiers mois d'arrivée au secrétariat d'Etat à l'Emploi. Elle a marqué durablement de son empreinte le secteur des missions locales. Elle a mené sur la fin un combat difficile. Jusqu'au bout, elle a porté cet attachement aux missions locales et à ce qu'elles représentaient. Je suis sûr qu'elle serait contente que ce qu'elle a essayé de porter soit transmis de cette manière et que ce soit toi qui puisses, à ton tour, œuvrer pour les valeurs pour lesquelles elle s'est battue tout au long de sa vie.

Dans le contexte actuel, nous mesurons tous l'enjeu pour les missions locales. Nous sommes entrés dans une période extrêmement dure, dans laquelle trois types de nos compatriotes souffrent : les seniors ; les salariés qui sont aux limites du chômage de longue durée et qui se retrouvent scotchés sur un plancher de béton dans les périodes de crise ; les jeunes.

Cette crise a un profil qui, de ce point de vue, est relativement atypique : les principales victimes sont incontestablement les jeunes. En effet, lorsque l'on regarde la situation et l'évolution du marché de l'emploi, les seniors ne souffrent pas plus que les autres pour l'instant, ce qui est une de mes batailles. On ne peut pas dire -loin s'en faut- que la situation est au beau fixe pour les plus de 50 ans, mais on n'a pas retrouvé les vieilles pratiques consistant à expulser les seniors en premier.

Les chômeurs de longue durée font l'objet d'une grande attention. Nous devons mobiliser tous les outils de politique publique de l'emploi, notamment les contrats aidés, pour lutter contre l'effet stigmatisant du chômage de longue durée dans ces périodes.

Reste les jeunes.

Sur le marché de l'emploi, il n'y a pas plus d'entrées. Mais il n'y a plus aucune sortie. Comme il n'y a plus d'offres d'emploi, les jeunes n'arrivent plus à percer ce plafond de verre. Nous devons mener ensemble une lutte contre le temps. Tous ces jeunes ont un diplôme ou une formation qui risque de se dévaloriser avec le temps. La crise aboutit à gâcher durablement toute une génération qui aura dû attendre un ou deux ans avant d'accéder à un emploi et de faire ses premières preuves en termes d'expérience professionnelle. En disant cela, je suis dans une hypothèse optimiste, non pas par rapport à la crise, mais par rapport à l'accès à l'emploi, ne serait-ce qu'en CDD.

Conjointement, nous avons un énorme défi à relever. Dans les médias, des positions ou des propositions sont avancées, certaines venant de Yazid Sabeg, d'autres de Martin Hirsch. J'en ai porté certaines moi-même. Nous devons trouver rapidement un terrain d'atterrissage nous permettant d'avoir un certain nombre de mesures.

Dans ce contexte, le travail que vous faites est décisif. J'ai absolument besoin des missions locales. Pour cette raison, je tenais symboliquement, sur proposition du président Perrut, que l'installation se fasse à Bercy et que je sois présent à vos côtés pour l'installer, afin qu'il n'y ait aucun doute sur ma détermination à être un accompagnateur des missions locales.

Si l'on se dit les choses clairement, un certain nombre de chantiers qui avaient été initiés avant que j'arrive au secrétariat d'Etat à l'Emploi, notamment les contrats autonomie, ont semé du trouble dans les missions locales, qui se sont dit : "*Où allons-nous ? Allons-nous être mises sur la touche ?*" Etc.

Je suis clair : il n'est absolument pas question de cela. Dans cette période de crise, et plus fondamentalement, j'ai confiance dans les missions locales, dans l'expérience qui a été accumulée. Je le dis pour bien les connaître depuis longtemps, d'abord à travers celles de mon territoire, et maintenant à travers toutes celles que j'ai pu rencontrer lors de déplacements de terrain extrêmement nombreux. Les missions locales, contrairement à une image que l'on continue à avoir, sont de vrais acteurs professionnels du service public de l'emploi, avec une vraie spécificité, une vraie expertise qui s'est développée avec le temps, des collaborateurs qui connaissent très bien ces pratiques depuis longtemps, des équipes souvent diverses, ce qui pour moi est un gros atout pour les missions locales.

Les profils des collaborateurs des missions locales sont souvent très divers et constituent un véritable atout dans cette période.

Bernard, j'ai été sensible à ton intervention. Nous devons balayer définitivement cette image de missions locales comme accessoires sympathiques mais gadgets dans le service public de l'emploi. Non ! La mission locale est un acteur professionnel, qui a développé des techniques d'accompagnement des jeunes que nous devons valoriser à la hauteur et au mérite de ce que vous avez porté.

Si l'on veut accompagner la densification, la structuration et la professionnalisation des missions locales, le rôle du CNML est déterminant.

Il est déterminant pour une raison que Bernard a rappelée, et à laquelle je suis attentif : la République est une. La politique de l'emploi, plus encore que tout autre domaine, ne peut pas souffrir d'avoir des déclinaisons qui soient trop éclatées ou trop distordues en fonction des territoires dans lesquels on est. Bien sûr, la problématique de l'exclusion des jeunes n'est pas la même à Riom que dans d'autres territoires, dans les banlieues de Lyon, dans certains quartiers de Marseille, en région Ile-de-France. Quelles que soient ces difficultés d'exclusion, la politique de l'emploi doit garantir les mêmes atouts et les mêmes dispositifs d'accompagnement à nos jeunes sur l'ensemble du territoire de la République.

De ce point de vue, le CNML est un organisme clef. C'est à travers vous que l'on peut arriver à conjuguer la déclinaison territoriale des politiques pour s'adapter aux problématiques et aux pratiques de chaque territoire, et la volonté de porter une vision nationale de ce que doit être une politique de l'emploi en faveur des jeunes. Nous avons absolument besoin de cette clef : s'appuyer sur la richesse et la différence des expertises de terrain, mais ne jamais oublier qu'il serait inacceptable qu'un jeune de Riom n'ait pas droit aux mêmes accès qu'un jeune de Vénissieux, qui lui-même n'aurait pas droit au même dispositif que celui qui serait porté dans la région Ile-de-France. La mutualisation, le regard national qu'apporte le CNML est absolument déterminant en la matière.

Je reviendrai sur le CIVIS, auquel tu as fait allusion. C'est un point de grande fierté pour les missions locales. Le défi a été relevé avec talent : 180.000 jeunes sont entrés en CIVIS en 2008 ; un tiers en sont sortis avec un emploi durable. Or, on sait que l'on ne s'adresse pas aux situations les plus faciles, loin s'en faut. Cela fait du CIVIS un outil qui a fait ses preuves, même si, sur un certain nombre d'éléments, il faut qu'on aille plus loin.

Dans ce cadre, que peut-on attendre du CNML ?

D'abord, de pouvoir continuer à être un chef d'orchestre qui met en synergie l'approche des collectivités locales, de l'Etat et des branches, qui ont trop souvent été sous-estimées jusque-là. Je souhaiterais que ce soit un terrain d'investissement et de partenariat plus important au niveau du CNML. Enfin, les Régions sont également un acteur important de ce point de vue.

Un des chantiers majeurs d'investissement doit être d'accroître l'efficacité de tous les dispositifs d'alternance proposés aux jeunes. A mon sens, c'est un des domaines où votre rôle de synergie entre les différents partenaires est déterminant et où nous avons un chemin de parcours à tracer ensemble.

Personne, dans cette période, n'a de solution miracle. Je ne crois pas au mythe du ministre de la République qui ne fait jamais d'erreur, qui, dans la majesté de son bureau, découvre la totalité de ce qu'il faut faire. Je ne crois pas au mythe de la parole qui descend d'en haut et se plaque sur le terrain. Autant que possible, j'essaie d'être dans une logique où le rôle du ministre est de collationner les expériences, les remontées de terrain, puis de leur donner une vision et une impulsion nationales en fonction de ce qui fonctionne.

J'attends beaucoup de la force de proposition que peut être le CNML, de la réflexion qu'il peut conduire pour collationner les meilleures pratiques et idées développées sur les territoires. Ce serait pour moi une première commande. Le CNML peut-il nous faire remonter, dans un délai raisonnable (deux mois), ce qu'il considère être les meilleures initiatives prises dans les missions locales, celles qui ont le mieux fonctionné ?

Tu as évoqué le groupe de travail sur les relations internationales. A cette occasion, vous pourriez entrer en relation avec vos homologues européens -la DGEFP peut vous apporter un renfort- pour identifier les pratiques et les expérimentations conduites dans les autres pays. Dans cette période de crise, nous avons tout à apprendre en regardant ce qui se passe à l'extérieur. Je pense à certaines expériences intéressantes menées en Allemagne, en Suède et en Angleterre, notamment sur le dispositif de *september guarantee*.

Les grandes lignes de politique m'intéressent, mais également les petits détails. Je pense, Francis, au CD vidéo. Cela n'a l'air de rien, mais cela permet de casser cette barrière du jeune, figure inquiétante qui va venir perturber une équipe dans une entreprise, qui n'est pas fiable, sauf à avoir trois années d'expérience. Les échanges que j'avais eus avec tes équipes étaient très intéressants. Elles disaient : *"Lorsque l'on voit l'image, lorsque l'énergie d'un jeune passe, les barrières de recrutement ont tendance à tomber."* Ce n'est plus un CV que l'on regarde de façon froide et objective, mais quelqu'un dont on se dit qu'il peut apporter quelque chose de différent à une équipe.

Les dispositifs d'aide à la mobilité (permis de conduire, mise à disposition d'outils tels que le prêt de scooter, pour accéder à un emploi ou à un contrat en alternance) ne sont pas à prendre à la légère. Il vaut mieux qu'un ministre de l'Emploi qui n'est pas capable de mettre les mains dans le cambouis aille faire autre chose. Un jeune qui n'a pas son permis de conduire ou de moyen de locomotion, dans un secteur où les transports publics ne sont pas organisés ou ne correspondent pas aux horaires de travail, voit ses chances d'accéder à l'emploi divisées par deux.

Ces solutions précises doivent faire partie de la boîte à outils que nous devons développer.

Reste l'articulation entre le CNML et la convention Pôle emploi. Je remercie les représentants de Pôle emploi qui sont présents. Le partenariat doit être fait. Pôle emploi est la colonne vertébrale du service public de l'emploi, mais ce n'est pas une citadelle assiégée. Pôle emploi doit tisser des partenariats avec ce qui existe autour. Ils sont dans une phase difficile en ce moment, puisqu'ils doivent conduire la gigantesque opération de fusion qui touche 45.000 agents, 1500 implantations sur le territoire, qui plus est dans une période ô combien délicate. Pour autant, Pôle emploi -c'est la logique portée territoire par territoire- veille à ce que tout cela se fasse en partenariat étroit avec les structures qui peuvent apporter une complémentarité. La nouvelle convention est l'occasion d'avoir des partenariats forts. Saisissons-la à plein pour bien montrer l'utilité de faire travailler les structures dans le respect du savoir-faire de chacun.

Parallèlement, un certain nombre de points techniques, avant de reprendre un peu de hauteur, doivent être évoqués.

Tu as fait allusion au CIVIS. Nous allons devoir mener une réflexion : que fait-on du CIVIS ? Comment évolue-t-il ? Ne faut-il pas garder l'outil mais, en termes de philosophie, permettre une utilisation plus souple, notamment par rapport au plafond actuel ?

Le fonds pour l'insertion professionnelle des jeunes a connu, surtout à Bercy où certains esprits mal intentionnés rôdent, des aléas budgétaires plus ou moins brutaux. En période de crise, il est plus facile pour le ministre de l'Emploi de défendre ses dossiers. Pour autant, je souhaite que l'on arrive à sortir de ce jeu de yo-yo. Plutôt que d'avoir le tuyau de manne qui coule à flot pour être coupé deux ans plus tard (ces à-coups budgétaires sont très néfastes), il convient d'assurer une visibilité sur la durée au FIPJ. Sinon, on ne va pas s'en sortir.

La solution de facilité serait de dire : *"C'est la crise, on ouvre les vannes, vous prenez tout."* Je préfère que nous arrivions à gérer la situation d'une bonne manière, en nous assurant d'une pluriannualité et d'une vision sur la gestion du FIPJ. Lourde tâche ! J'y mets la prudence qui s'impose, parce que je sais à quel point les vieux réflexes peuvent resurgir rapidement. J'aimerais que nous arrivions à donner une visibilité. Pour l'Etat, c'est préférable en termes de parole tenue ; pour vous, en termes d'action sur le terrain, c'est absolument indispensable.

Arrivé à ce point, je voudrais que nous puissions reprendre un peu de hauteur par rapport à ce qui nous attend. A mon sens, nous avons conjointement à conduire quatre chantiers fondamentaux sur la question de l'emploi des jeunes, avec une ligne forte.

Dans cette période où chaque mois compte, je me méfie beaucoup des grandes usines à gaz. Je pense qu'il faut privilégier le renforcement des outils qui jusque-là ont fait leurs preuves, en les *boostant*, en les rendant plus efficaces. Faisons des dispositifs simples, qui laissent le plus de marge de manœuvre aux acteurs de terrain. Evitons de réinventer un dispositif certes très séduisant médiatiquement, mais qui sera plus poudre aux yeux qu'il n'aura un véritable impact sur le terrain.

Premier chantier : tout ce qui relève des contrats en alternance, que ce soit le domaine de l'apprentissage ou les contrats de professionnalisation. Je regarde tous les outils d'insertion des jeunes, je suis pragmatique ; c'est là que nous avons le meilleur taux d'insertion. C'est là qu'il faut mettre le paquet.

De nombreuses difficultés se posent : les difficultés de mobilité, les difficultés pour trouver des places pour les stages, la difficulté sur le contrat professionnel pour les plus de 26 ans et les moins de 26 ans. Tout cela peut se traiter et doit s'améliorer. Nous avons un secteur qui marche, sur lequel il faut miser. C'est le premier champ que nous devons investir. Je suis preneur de toutes les suggestions du CNML sur la manière de faire fonctionner à plein l'outil des contrats d'apprentissage et, plus généralement, toutes les formations en alternance, y compris le contrat de professionnalisation.

Deuxième chantier : les barrières objectives pour l'accès à l'emploi des jeunes (santé, logement, problématique d'illettrisme et, surtout, mobilité). Ces points sont déterminants. Toutes les propositions des missions locales sur ce sujet m'intéressent. Je souhaite que nous puissions investir ce chantier rapidement.

Troisième chantier : le gigantesque gâchis que produit notre système d'éducation nationale dans son interface avec le service public de l'emploi. Bernard, tu as été gentil en évoquant le délai réglementaire et administratif d'un an ! La réalité est que l'on récupère les jeunes à 23 ou 24 ans. Ils ont quitté le système scolaire au mieux à 19 ans. Et c'est trop tard ! On ne peut plus remonter la pente. La désocialisation a fait ses ravages. On n'y arrive plus !

Certains territoires ont expérimenté des passerelles beaucoup plus fortes entre l'éducation nationale et les services publics de l'emploi. Des expérimentations ont été réussies, avec un dispositif anti-décrochage. Nous devons aller plus loin. En termes d'approche personnelle, ce n'est pas mon modèle, mais les Anglais sont allés très loin avec ce dispositif qui s'appelle le *september guarantee*, qui permet de garantir à tout jeune qui s'est arrêté l'année précédente qu'en septembre une solution lui sera proposée. C'est la voie dans laquelle nous devons travailler. Sinon, il n'est pas la peine de rêver ; quand vous récupérez un jeune au bout de trois ou quatre ans, les dégâts sont trop forts et vous n'arrivez plus à remonter la pente.

Avoir ce dispositif anti-décrochage est fondamental. Cela suppose de secouer un peu de poussière au niveau de l'Education nationale. J'y suis totalement déterminé.

Quatrième chantier : la question du premier pied à l'étrier. Nous voyons très bien à quel point il joue un rôle de plafond absolu.

Que se passe-t-il en période de crise ?

Nos jeunes n'arrivent pas à accéder au premier job qui leur permet de faire leur première expérience et de commencer le chemin qui les mène vers l'emploi. Ils se heurtent à la défiance traditionnelle consistant à dire : *"Je veux un jeune qui a trois années d'expérience, qui est formé dans mon domaine, qui est immédiatement opérationnel."* Avec la très forte concurrence qui existe sur les postes, c'est très compliqué.

N'avons-nous pas quelque chose à inventer conjointement sur ce sujet pour avoir une forme d'aide et d'appui afin que nos jeunes puissent faire leurs premiers pas ? Rassurez-vous, je n'ai pas l'intention de

réinventer le CPE ! Mais nous devons creuser ce point ensemble pour faciliter l'accès dans quelque domaine que ce soit, pour éviter que, dans la période de crise, les diplômés et les formations se dévalorisent. Il convient d'avoir cette première impulsion qui va permettre de percer ce mur auquel nos jeunes se heurtent actuellement.

Ce sont les quatre chantiers sur lesquels, à ce stade, il me semble important que nous puissions travailler très rapidement. Sur ces chantiers, toutes vos remontées sont précieuses. J'ai vraiment besoin de vous. En retour, vous pouvez totalement compter sur mon appui et sur ma détermination à soutenir le réseau des missions locales, auquel je fais confiance. A une condition : nous devons pouvoir le faire ensemble dans les deux sens. Je souhaite avoir les remontées de terrain et, de votre côté, vous devez pouvoir compter sur un partenaire loyal mais exigeant. Nous devons nous astreindre à évaluer chacune des actions que nous faisons.

C'est une de mes convictions très fortes, en matière de politique de l'emploi, sous prétexte que l'on vient en aide aux gens, l'on a parfois tendance, dans notre pays, à considérer que l'on peut le faire sans évaluer. C'est ainsi que nous accédions l'idée que ce que nous faisons n'est pas professionnel. En s'astreignant à une bonne évaluation mutuelle, nous montrons à quel point le travail que vous faites est un travail sérieux, qui produit ses effets et qui permet, même en période de crise, de ramener les jeunes en direction de l'emploi et d'une insertion durable.

Je vous remercie de votre travail et de votre engagement quotidien.

*(Applaudissements.)*